POISSY

Projet d'occupation du domaine public de courte durée : Installation d'un stand de restauration ou Food truck.

Nature de l'élément installé sur le domaine public :

La Ville de Poissy envisage d'accorder une autorisation d'occupation de son domaine public, pour l'installation d'un stand de restauration / buvette ou food truck dans le cadre d'une projection en plein air.

Nombre d'autorisation(s) disponible(s) : 1

Lieu de l'occupation et surface de l'emplacement : Voir plan ci-joint.

Dates de l'exploitation économique (incluant le temps d'installation et de démontage) : du vendredi 31 août 2018 de 19h00 au samedi 1er septembre 2018 à 2h00.

Montant de la redevance : 63,84 € (12 m² x 5,32 €) €

La Ville de Poissy invite toute personne intéressée à se manifester en adressant un courriel au service Evènementiel en joignant une description détaillée du projet proposé, un extrait Kbis en cours de validité, attestation d'assurance, une copie des licences liées à l'exploitation le cas échéant.

Date limite de remise du dossier : 22/08/2018 à 12h00 (date et heure de réception faisant foi) à l'adresse suivante : mcinalli@ville-poissy.fr

Critères de sélection : Qualité des produits proposés et traitement des déchets (50%), Qualité du véhicule/stand et de ses équipements (30%), Tarifs pratiqués (20%).

A l'issue de ce délai et dans l'hypothèse où le nombre de concurrents potentiels s'étant manifesté serait inférieur ou égale au nombre d'autorisations disponibles, la commune pourra librement délivrer un titre d'occupation du domaine public à la personne ayant présenté la demande d'occupation.